

Chiffrer son projet en agriculture paysanne (janvier 34)

formation certifiante - fiche n°5944

Objectifs

Être capable de réaliser un chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne. Appréhender la rentabilité par activité et de manière globale, s'approprier les éléments d'un prévisionnel, comprendre les statuts et leurs conséquences. Analyser la faisabilité globale du projet.

Contenu

JOUR 1 : Comprendre les différents outils de chiffrage dans leur globalité. Définir un système de production, ses composantes et les liens existants. Élaborer son plan de production et organiser son travail.

JOUR 2 : Savoir identifier les différents statuts juridiques, fiscaux et sociaux et leurs conséquences, élaborer des scénarios. TVA : fonctionnement et différents taux. Plan de financement avec une vision à long terme. Investissements à réaliser et ressources mobilisables.

JOUR 3 : Forces et faiblesses en termes d'investissement et de capacité financière. Plan de trésorerie prévisionnel. Évaluer le besoin en trésorerie.

JOUR 4 : Réaliser un compte de résultat. Comprendre l'articulation entre les trois outils (plan de financement, trésorerie et compte de résultat).

JOUR 5 : Calculer des indicateurs de performance et de faisabilité. Stratégie globale du projet et cohérence au regard des objectifs fixés (objectifs de production et objectifs de revenus). Plan d'action. Bilan de la formation.

- Méthodes et moyens pédagogiques : Alternance d'apports, de mise en pratique et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée. Remise de support.
- Modalités d'évaluation des acquis : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction, puis évaluation certifiante à partir du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat
- Remise d'un certificat de réalisation à la suite de la formation.
- Date de mise à jour : 06/12/2022

Infos complémentaires



Durée de la formation 5 jour(s)

Date limite d'inscription 10/01/2023

Tarifs

adhésion TV demandée. Prise en charge pour les éligibles VIVEA (dont PPP), Formation éligible CPF et Pôle Emploi (AIF) : Consommation 1120 €

Plus de renseignements

Brigitte Barthas, responsable de stage
brigitte.barthas.tv@gmail.com
Terres Vivantes, 6 rue Filandière,
34 800 Clermont l'Hérault,
Tel. 04 67 96 41 05
N° d'organisme de formation :
91340637024

Taux de satisfaction : 100%

Prévoir un ordinateur portable



Modalités d'accès : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.

Dates, lieux et intervenants

17 janv 2023 Terres vivantes, 6 rue Filandière
09:00 - 17:00 (7hrs) 34800 Clermont l'H

26 janv 2023 Terres vivantes, 6 rue Filandière
09:00 - 17:00 (7hrs) 34800 Clermont l'H

30 janv 2023 Terres vivantes, 6 rue Filandière
09:00 - 17:00 (7hrs) 34800 Clermont l'H

02 févr 2023 Terres vivantes, 6 rue Filandière
09:00 - 17:00 (7hrs) 34800 Clermont l'H

09 févr 2023 Terres vivantes, 6 rue Filandière
09:00 - 17:00 (7hrs) 34800 Clermont l'H

Astrid Van den Berg, ou Estelle Olive, ou Marie-Laure Gutierrez, agroéconomistes, formatrices

formatrices TV

formatrices TV

formatrices TV

formatrices TV

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Courriel : _____